

Communauté de communes de la Bassée - 77

Groupement créé le 15/10/1973 - 12 149 habitants - Régime fiscal : taxes add.

Le groupement

Coordonnées :

12, rue Joseph Bara
77480 Bray-sur-Seine
Tél. : 01 60 67 09 10
Fax. : 01 60 67 17 88
e-mail : communaute-communes-bassee@orange.fr

Président : Madame Anne-Marie Charle,

Contact : Madame Marie-Agnès Jacquin,
secrétaire générale

District créé le 15/10/1973, transformé en communauté de communes le 24/12/2001.

Nombre de communes adhérentes au
01/01/2009 : 24

Baby, Balloy, Bazoches-lès-Bray,
Bray-sur-Seine, Chalmaison, Everly,
Fontaine-Fourches, Gouaix, Gravon,
Grisy-sur-Seine, Hermé, Jaulnes, La Tombe,
Les Ormes-sur-Voulzie, Melz-sur-Seine,
Montigny-le-Guesdier, Mousseaux-lès-Bray,
Mouy-sur-Seine, Noyen-sur-Seine,
Passy-sur-Seine, Saint-Sauveur-lès-Bray,
Villenauxe-la-Petite, Villiers-sur-Seine,
Villuis

La communauté de communes de la Bassée, dénommée communauté de communes du canton de Bray-sur-Seine jusqu'en 2006, a fait suite, en 2002, au district du même nom, constitué en 1973. Ce district comprend lors de sa création, 22 communes, avant l'adhésion de La Tombe en 1981, puis de Melz-sur-Seine en 2002. Il a opté pour la fiscalité propre en 1977.

Situé à proximité des départements de l'Aube et de l'Yonne, il regroupe 12 149 habitants (population municipale au recensement de 2006). Le chef-lieu du canton, Bray-sur-Seine, est la seule commune de plus de 2 000 habitants (2 092 habitants au recensement de 1999).

Les attributions du district ont évolué durant ses 30 années d'activités, avant sa transformation en communauté de communes. Les principales étapes sont les suivantes :

- en 1973, compétences de l'ancien SIVOM de Bray-sur-Seine et attributions d'intérêt cantonal
- puis un premier élargissement des attributions : gestion d'une résidence pour personnes âgées, transports scolaires, école multisports, classes de neige, fonctionnement d'installations sportives (gymnase, terrain de tennis) ou toutes autres activités (CES, regroupements pédagogiques, crues de la Seine, centre de secours...)
- en 1991, contrat Ville Enfant, ZAE (> à 1 ha), promotion de l'emploi, développement des activités économiques et du tourisme, valorisation de l'environnement, déchetterie
- en 1996, fonctionnement des écoles primaires et des collèges, en complément des compétences communales et départementales et actions culturelles
- en 1998, fonctionnement et travaux d'investissement des collèges, en complément des compétences départementales.

En 2001, ses compétences sont refondues : aux compétences obligatoires des communautés de communes (aménagement de l'espace et développement économique), s'ajoutent trois compétences optionnelles (environnement, logement et équipements) et différentes compétences facultatives (politique foncière, gestion d'une résidence pour personnes âgées, transports scolaires, activités et travaux d'investissement pour les établissements du secondaire, actions culturelles, petite enfance, participation financière en matière de secours et de lutte contre l'incendie).

Depuis, quelques extensions de compétences ont été prononcées :

- en 2005, aires d'accueil pour gens du voyage au titre de l'aménagement de l'espace et équipements culturels (au titre de sa compétence optionnelle en matière d'équipements)
- en 2006, la compétence environnement s'étend au contrôle de l'assainissement non collectif et la compétence transport est précisée (transports à la demande et transports scolaires).
- en 2008, l'achat ou la construction de locaux et équipements pour les services de l'Etat ou d'autres partenaires publics.



CAISSE DES DÉPÔTS
ET CONSIGNATIONS
DIRECTION RÉGIONALE
ÎLE-DE-FRANCE



Mise à jour : janvier 2009

Représentation des communes

Mode de représentation :
égalitaire (nombre de délégués fixe pour chaque commune)

Nombre total de délégués :
48

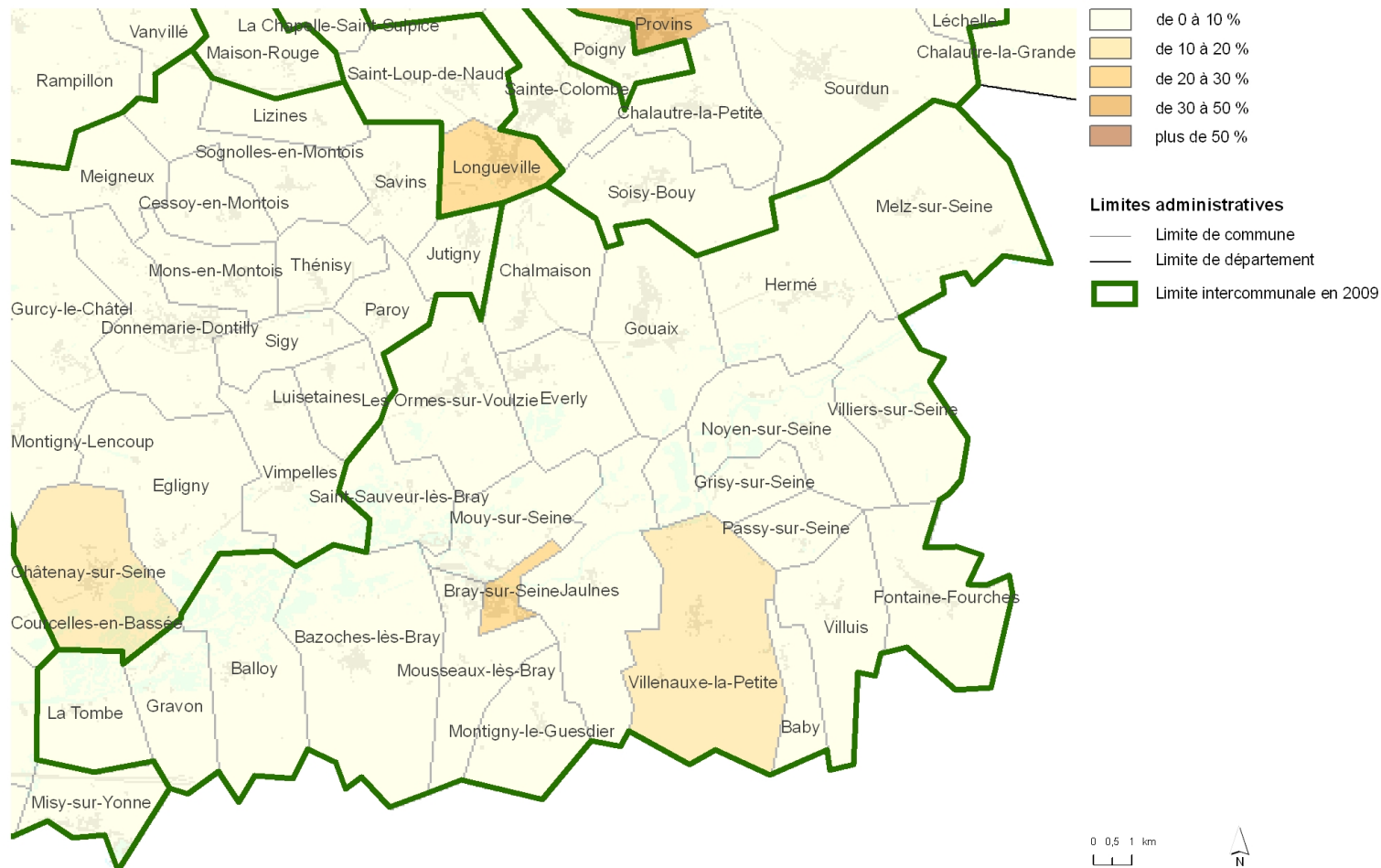
Nombre de délégués par commune :
2 délégués par commune

Soit en moyenne :
1 délégué / 247 habitants

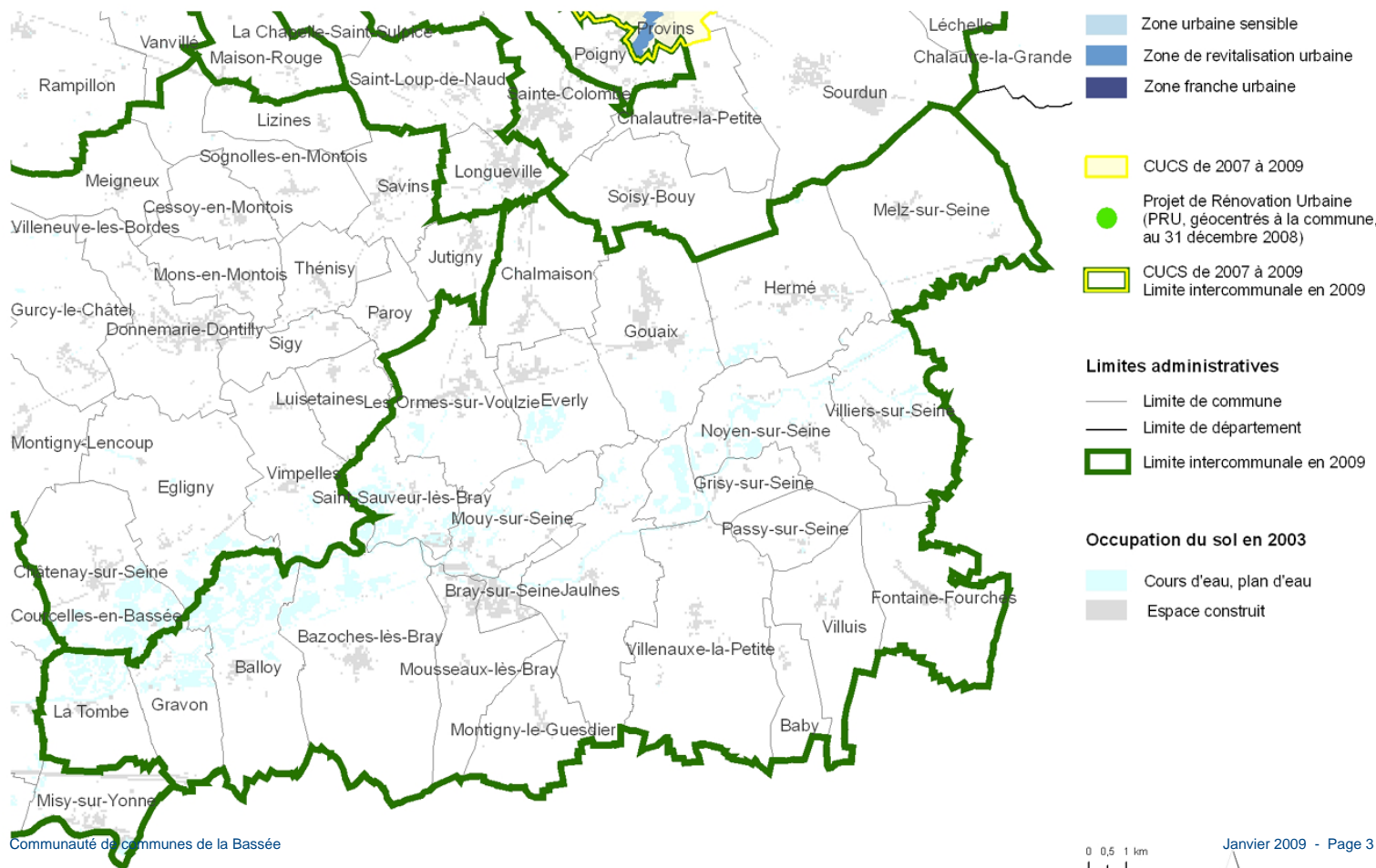
Atlas cartographique

Les cartes ci-dessous présentent le périmètre de la communauté au 01/01/2009.

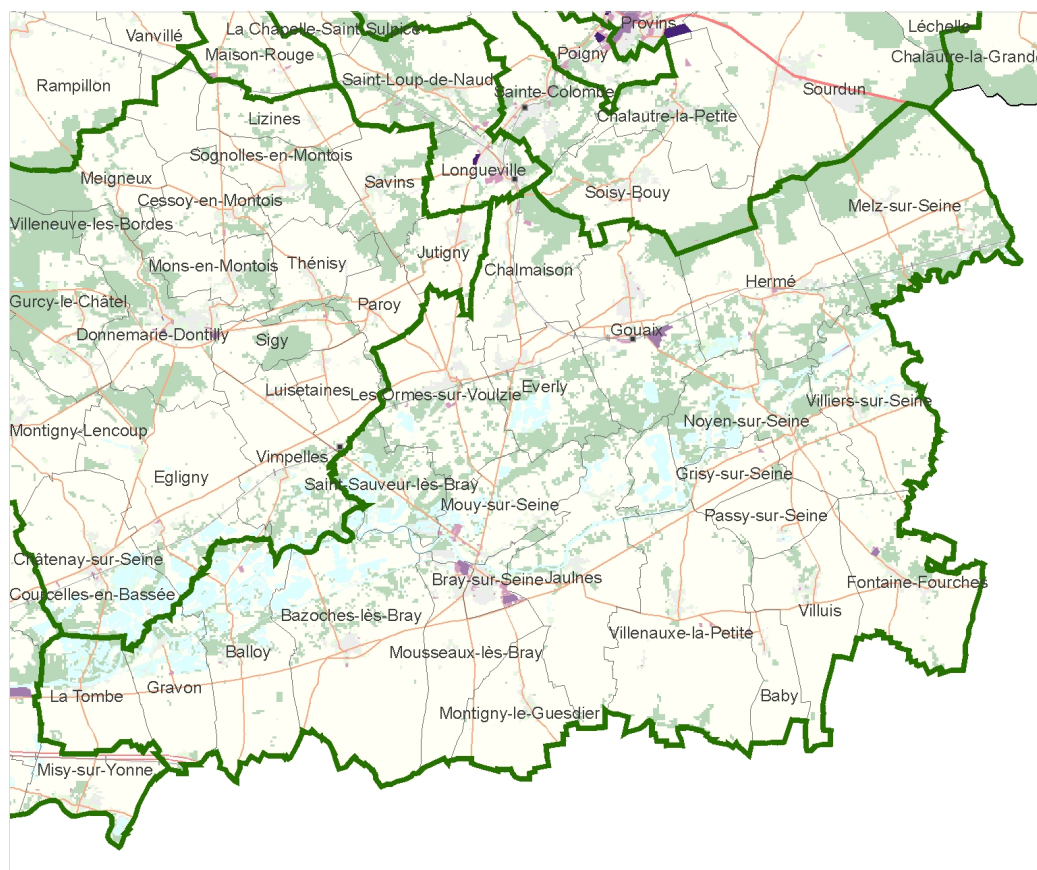
Logement social



Politique de la ville



Activités économiques



Zones d'activités économiques en 2008

- ZAE d'intérêt communautaire en cours de commercialisation et en projet à court terme
- ZAE d'intérêt communautaire sans foncier disponible
- Autre ZAE non communautaire
- Autres surfaces économiques (MOS 2003)

Limites administratives

- Limite de commune
- Limite de département
- Limite intercommunale en 2009

Réseaux de transport

- Autoroute
- Nationale
- Départementale
- Gare et réseau ferré ou RER

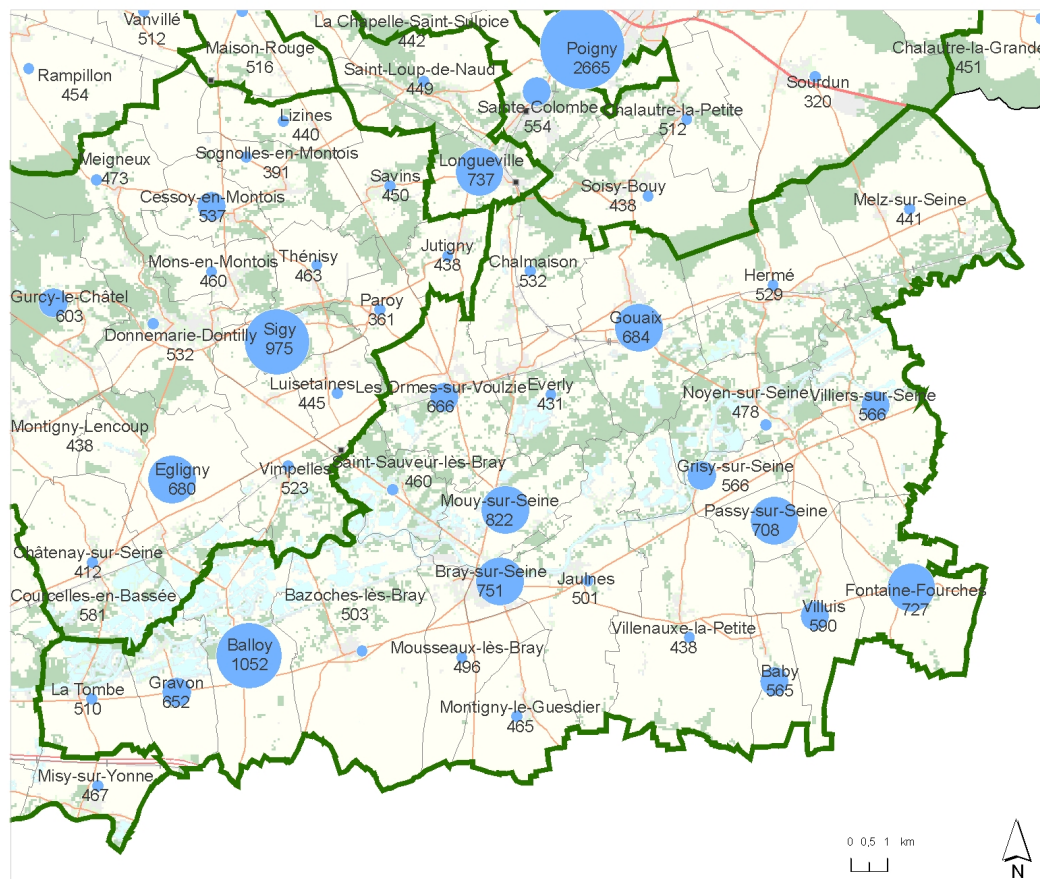
Occupation du sol en 2003

- Espaces boisés
- Autre rural (*cultures, friches*)
- Cours d'eau, plan d'eau
- Urbain ouvert (*parcs et jardins, sports, terrains vacants*)
- Espace construit (*habitat et équipement*)

0 0,5 1 km
Source : IAU-idF



Potentiel financier



Le potentiel financier en 2007 (en euros par habitant)

- de 0 à 532 (premier quintile)
- de 532 à 676 (deuxième quintile)
- de 676 à 830 (troisième quintile)
- de 830 à 1 103 (quatrième quintile)
- de 1 103 à 14 449 (cinquième quintile)

(Communes d'Île-de-France classées par quintile, selon leur potentiel financier)

Limites administratives

- Limite de commune
- Limite de département
- Limite intercommunale en 2009

Réseaux de transport

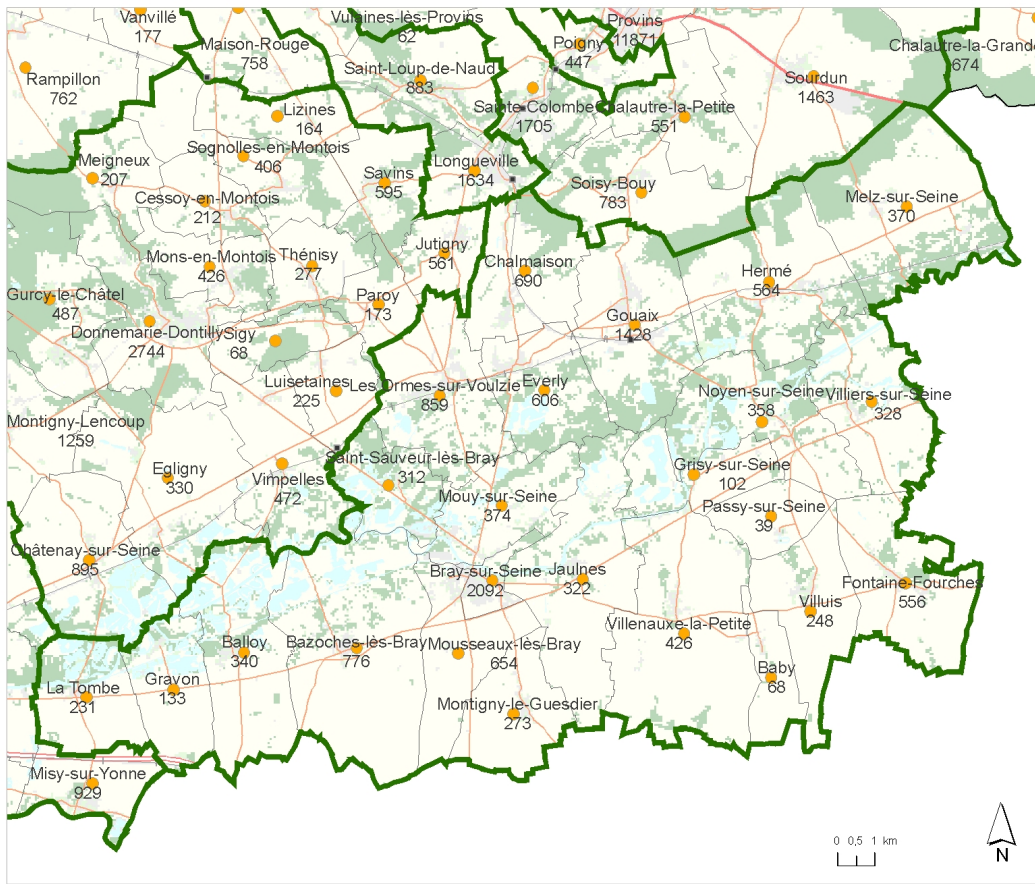
- Autoroute
- Nationale
- Départementale
- Gare et réseau ferré ou RER

Occupation du sol en 2003

- Espaces boisés
- Autre rural (*cultures, friches*)
- Cours d'eau, plan d'eau
- Urbain ouvert (*parcs et jardins, sports, terrains vacants*)
- Espace construit (*habitat et équipement*)

Sources : DGI, DGCL 2008, IAU-idF

Population

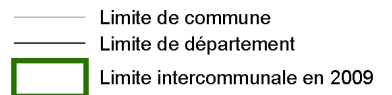


La population en 2006

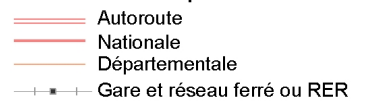
Nombre d'habitants (population municipale)



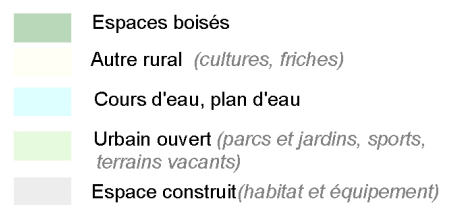
Limites administratives



Réseaux de transport



Occupation du sol en 2003



Sources : INSEE, RGP2006, IAU-idF